



SARL au capital de 400 000 Euros
RCS : Montpellier 97 B 171
SIRET : 410 929 624 00030
N° TVA CEE : FR 73 410 929 624

P.A.E La Tour
111, Rue Denis Papin
34570 Montarnaud

Tél. : 04.67.47.03.83
www.exactfrance.com
E-mail : contact@exactfrance.com
IBAN: FR76 1660 7003 5368 2213 5603 754
BIC: CCBPFRPPPPG

Facture N°

FB12364

Date

25/04/2023

Client

057763

Votre Commande

GARAGE AUTO DVS

DENIS VALETTE

36 A AVENUE DE L'ESPINOUSE

34600 Hérépian

Commercial : Sadou BAH

Mode de règlement : CB DEPART

Matériel réservé exclusivement à la compétition

Référence	Désignation	Quantité	P.U. Brut HT	%Rem	P.U. Net HT	Montant HT	TVA
FRP502R	pièce emportée le 24/04/2023 au comptoir mais non-facturée Plaquettes de frein Ferodo FRP502R DS3000 EP12.5 D46 étrier Outlaw 2000 et Wilwood Dynalite, étrier ALCON PNF0084X284 (EQ CL5025 PG1796 WW7112)	1,000	137,08	15,00	116,52	116,52	5

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
5	116,52	20,00	23,30

Total HT	116,52
Net HT	116,52
Total TVA	23,30
Total TTC	139,82
NET A PAYER	139,82



Nous rappelons à notre aimable clientèle que nos factures se règlent soit au comptant soit à leurs dates d'échéances. En tant qu'adhérent au **FNIP - Fichier National des Incidents de Paiements** - nous sommes tenus de déclarer tous retards de paiement.

Facture payable le 25/04/2023 pour la somme de 139,82 Euros par Carte Bleue au départ

Conditions de règlement et d'escompte : Application de la loi 92.1442 du 31/12/92

Pénalités pour retard de paiement 1,5 fois le taux légal. Pas d'escompte pour paiement comptant ou antérieur à la date d'échéance.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due en cas de retard de paiement. Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2/10/12

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix s'elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).